

UVSQ

université PARIS-SA

COMPÉTENCES, PROGRAMME, ÉVALUATION

Compétences. La participation des étudiants à la Clinique de légistique leur permettra de développer notamment les compétences suivantes :

- Renforcement de la connaissance des institutions et métiers de production des normes ;
- Maîtrise des bases de données juridiques ;
- Capacité à établir une veille juridique ;
- Capacité à comprendre et à faire des recherches dans les travaux préparatoires ;
- Capacité à adopter une approche transversale des acquis académiques ;
- Renforcement de l'analyse juridique et de la rigueur rédactionnelle ;
- Développement d'une culture de la qualité du droit ;
- Maîtrise des règles et méthodes de rédaction des textes normatifs, notamment législatifs ;

- Approfondissement de l'aptitude à travailler de manière collective ;
- Apprentissage de la réflexion éthique et des règles déontologiques ;
- Développement de l'aptitude à intervenir en public et à faire preuve de pédagogie.

Programme. Au cours de leur cursus au sein de la Clinique, les étudiants seront amenés à suivre les modules suivants :

- I – Prérequis académiques ;
- II – Légistique théorique ;
- III – Recherche appliquée ;
- IV – Connaissance des institutions ;
- V – Déontologie et pédagogie ;
- VI – Légistique pratique.

Évaluation. Les étudiants seront évalués au regard à la fois du savoir-faire et du savoir-être dont ils auront su faire preuve au cours de leur participation aux activités de la Clinique. Ces activités sont présentées sur les pages dédiées à cette dernière : www.vip.uvsq.fr, rubrique « Partenaires ».